

COMITÉ CONSULTATIF DES INFRASTRUCTURES (CCI)



Le comité a pour mandat de :

- Recommander un plan d'investissement dédié à l'entretien des édifices municipaux et à la voirie en tenant compte des capacités financières de la municipalité;
- Recommander une stratégie de développement des réseaux d'égout et d'aqueduc;
- Explorer la possibilité de proposer des synergies avec Val-David et faire les recommandations au conseil municipal.

Le conseil a nommé les personnes suivantes à titre de membres du comité pour l'année 2017 :

Guy Drouin, président et représentant du conseil

Louis Gibeau, membre

Mario Larose, membre

Pierre Breton, membre

Pierre Delage, membre

Serge Tassé, membre

Stéphane Bélair, membre

Daniel Vendette, secrétaire

[Retour à la page des comités consultatifs](#)